

Bulletin N°119 / Décembre 2017

L'Avisé Syndical

métallurgie
la
cgt
Valeo Issoire



Site web : <http://www.cgtvaleo63.fr>

Dailymotion : http://www.dailymotion.com/CGT_VALEO

Youtube : <http://www.youtube.com/user/CGTVALEO63>

Facebook : <https://www.facebook.com/cgtvaleoissoire>

Twitter : <https://twitter.com/CGTVALEO63>

Courriel : cgt.valeo.issoire@orange.fr

Tél : 04.73.89.80.09

Journal d'information à tendance satirique
Destiné aux salariés du site de Valeo Issoire
Édité et imprimé par la CGT Valeo Issoire le 18/12/2017

Sommaire

Page N°1 : Humour

Page N°2 et 3 :

Négo Convention Collective

Page N°4 : QVT

L'Avisé Syndical / Bulletin N°119 / Décembre 2017

Classifications dans la métallurgie

Une négociation à haut risque



Cela fait maintenant 14 mois que la CGT et les autres organisations syndicales négocient avec l'UIMM sur notre futur dispositif conventionnel et plus particulièrement sur le système de classifications dans notre branche. Compte-tenu que le projet est désormais mis « au frigo », pour être mis à signature fin 2018, lorsque tous les autres sujets auront été traités : il est temps de faire un état des lieux.

L'UIMM TENTE DE PROVOQUER UNE RUPTURE SOCIÉTALE SANS PRÉCÉDENT DANS LA MÉTALLURGIE !

Les patrons souhaitent imposer un système de classifications régressif pour les salariés et qui leur sera uniquement profitable. L'UIMM propose un système qui permettrait aux employeurs d'aggraver les effets néfastes des organisations du travail telles que le *Lean*. Le but étant de le flexibiliser davantage.

VOUS AVEZ DIT : MANQUE D'ATTRACTIVITÉ ?

Tout au long de cette négociation, l'UIMM n'a eu de cesse de nous rabâcher qu'elle voulait redonner de l'attractivité à la branche, dans le but d'attirer des salariés diplômés, qualifiés et formés.

Comme à son habitude, les déclarations de bonnes intentions sont restées lettre morte. Pire, l'UIMM annonce une dangereuse transformation du système de classifications dans la branche et n'y va pas avec le dos de la cuillère. Jugez par vous-même : plus de reconnaissance des diplômés à l'embauche, plus d'évolution de carrière automatique, plus de reconnaissance de l'expérience et donc plus de classification en fonction de la qualification acquise.

Ainsi, le classement du poste de travail, au détriment des individus, va encore aggraver ce que nous constatons aujourd'hui :

- L'insuffisance des déroulements de carrière et de salaire, permettant de se projeter dans la branche et de vivre décemment ;
- Le manque d'attractivité des métiers de la branche et le renforcement des prétendues difficultés de recrutements auxquelles seraient confrontés les employeurs de la métallurgie.

L'UIMM, ainsi que les autres organisations syndicales ont fait le choix de suspendre cette négociation et de passer au sujet suivant, qui est le temps de travail. L'UIMM fait le pari de sacrifier l'avenir d'une des principales branches de l'économie française, tant en nombre de salariés qu'en création de la valeur ajoutée.

CASSER LES GRILLES DE CLASSIFICATIONS DE 1972/75 POUR RÉDUIRE ET PRÉCARISER LE SALAIRE ET PAR RICOCHET, LES RETRAITES

Ceci pour accroître encore plus la rentabilité et surtout, à court terme, placer les entreprises au service des actionnaires. **La FTM-CGT n'accepte pas la mise en réserve de l'accord classifications et exige de l'UIMM la poursuite de cette négociation.**

Il est inacceptable que ce projet, devienne accord et qu'il s'impose à tous les salariés de la branche. Ce serait un recul d'un demi siècle, revenant à une époque où les travailleurs étaient payés à la tâche.

La CGT continuera dans les négociations et auprès des salariés, à porter son projet de classifications, qui permet une véritable évolution professionnelle, garantissant le doublement du salaire sur la carrière, la reconnaissance des diplômés, des savoirs et des savoir-faire des salariés, la réévaluation de la prime d'ancienneté. Pour se faire entendre, il nous faut continuer à renforcer le rapport de forces au bénéfice des salariés.

Le 13 octobre dernier, la manifestation nationale organisée par la seule CGT a rassemblé 4 500 métallotes et métallotes, devant le siège de l'UIMM à Paris. C'est un point de référence important, il faut **maintenant ancrer cette action dans les entreprises et lors des NAO qui s'ouvrent**, porter notre projet de grille unique comme première revendication face aux représentants du patronat.

Montreuil, le 14 décembre 2017

<http://www.ftm-cgt.fr>

ADHÉREZ À LA CGT MÉTALLURGIE



POSITION CGT lors de la négociation à l'UIMM le 1^{er} Décembre 2017

La Loi prévoit encore que les acteurs sociaux de la branche se réunissent afin de définir paritairement un agenda social.

Comme chaque année la FTM-CGT a présenté les thèmes qu'elles voudraient aborder en 2018...

1. Dans le cadre du *Dialogue économique* nous proposons que soient évoqués :
 - L'impact de l'industrie du futur sur l'emploi et les métiers.
 - La réalité des investissements dans la branche.
 - Un état des lieux du recours à l'emploi précaire et son impact sur les entreprises.
2. Dans la cadre des négociations à tenir dans la branche, nous proposons d'ouvrir les discussions sur la prévention et la réparation de la pénibilité, l'égalité professionnelle femmes/hommes et l'engagement de la branche contre toutes les formes de harcèlement, le droit syndical et en particulier la formation syndicale et les moyens pour le dialogue social. En lien avec les ordonnances Macron, nous proposons de discuter des prérogatives et moyens des représentants du personnel dans les entreprises.
3. Enfin, nous avons proposé de poursuivre la négociation concernant les classifications.

Voilà les sujets que notre délégation a dit vouloir négocier en 2018.

En réponse, l'UIMM a tout d'abord affirmé que son objectif premier était la poursuite et la conclusion en 2018 de la négociation concernant le dispositif conventionnel et que par conséquent peu d'autres sujets seraient traités en dehors des obligations légales ou conventionnelles (observatoire de la négociation, des métiers, dialogue économique et salaires minima des ingénieurs et cadres).

Par contre, elle dit vouloir ouvrir une négociation spécifique concernant les contrats de chantiers (ce qui n'est pas pour nous surprendre, mais qui est à haut risque).

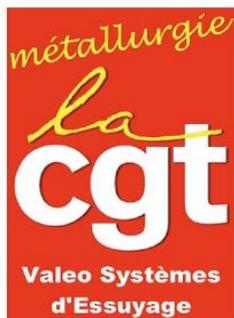
Elle a refusé de poursuivre la négociation classifications, affirmant avoir un accord oral des autres organisations syndicales pour sa mise au « frigo » jusqu'à la fin des discussions de l'intégralité du dispositif conventionnel.

On le voit plus que jamais, la poursuite de la construction d'un rapport de forces en notre faveur est à l'ordre du jour car c'est la condition pour imposer nos revendications et par conséquent les sujets que nous voulons voir négociés.

Prochaines réunions de négociations programmées :

- Mini I/C le 9 janvier 2018.
- Temps de Travail (dispositif conventionnel) les 9-10 et 11 janvier 2018.

Montreuil, le 1^{er} décembre 2017



Qualité de Vie au Travail

Vient de se terminer au niveau de notre société juridique, une pseudo-négociation sur la QVT ! Aucune de nos revendications n'ont abouti parce qu'il n'y avait aucune volonté de la part de Valeo d'aller vers un accord...

Revendications CGT :

<https://drive.google.com/open?id=1f-KGr2gbM3BVndsJfUNlj2FtVXB9edCjRtPg3RPqf1Y>

Nous considérons que cet accord est dans la droite ligne de l'idéologie patronale qui prône une intensification sans fin des cadences au travail.

Le réel objectif de Valeo à travers ce genre d'accord est de seulement se donner bonne conscience, en embellissant les coins pauses et organisant des petits déjeuners, pour décrocher un nouveau "Top Employeur" !!!

Valeo recherche avant tout à accroître ses profits. Les salariés ne sont qu'un maillon de la chaîne pour y arriver ! Pour répondre à des objectifs de rentabilité sans limites, Valeo n'a cessé de chercher à supprimer tout ce qui ne lui est pas nécessaire. Pour exemple la chasse aux temps morts dans un cycle de production qui contribue à détériorer prématurément la santé des salariés. Ce que Valeo appelle «temps mort», nous l'appelons au contraire «temps de vie», qui permet au salarié de s'échapper et penser à autre chose. Ce qui doit lui permettre de se libérer l'esprit et donc limiter le stress dû aux cadences infernales imposées au nom de la sacro-sainte compétitivité !

Pour la CGT, lutter efficacement contre la recrudescence des risques psychosociaux doit passer par une modification profonde de l'organisation et de l'environnement du travail.

La CGT VSE ne sera pas signataire d'un tel accord qui ne répond en rien aux préoccupations et aspirations des salariés...

Malgré le fait que nous soyons persuadés que cet accord ne changera pas fondamentalement le système de production oppressant de Valeo, les élus CGT, dans les CHS-CT et comités QVT, ont bien l'intention de tenir toute leur place pour tenter d'éradiquer toutes formes d'exploitations qui auraient pour conséquences de détériorer la santé physique et psychologique des salariés...